



Procédure d'évaluation de mise en œuvre de l'AEWA

Fiche d'information relative à des cas possibles

La Procédure d'évaluation de mise en œuvre de l'AEWA (IRP) a été établie par les Parties à l'Accord lors de leur 4^{ème} réunion (MOP4) en septembre 2008 par la [Résolution 4.6](#) afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre de l'AEWA.

Cette fiche d'information a été conçue afin de fournir des informations de base sur des cas possibles relatifs à l'IRP à évaluer par les organes de décision de l'Accord. Veuillez soumettre cette fiche dûment remplie au Secrétariat du PNUE/AEWA, Campus de l'ONU, Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne ; fax : +49-228-814-2450 ; courriel : aewa.secretariat@unep-aewa.org.

Soumis par :

Nom :

Position :

Organisation :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :

Fax :

Site Web :

Le cas possible concerne (veuillez cocher, le cas échéant) :

Site (si c'est le cas, veuillez indiquer le nom exact du site, le pays dans lequel il se situe, le lieu d'implantation majeur le plus proche et idéalement les principales coordonnées géographiques)

.....
.....

Espèce/population(s) (si c'est le cas, veuillez mentionner explicitement les/l'espèce(s) et les/la population(s) en question selon le Tableau 1 de l'AEWA)

.....
.....

Autre question¹ (veuillez décrire)

.....
.....

Informations supplémentaires :

Site (veuillez brièvement décrire sa taille, les types d'habitats représentés, son statut de protection, toute désignation internationale ou autre, les espèces/populations de l'AEWA y rencontrées et leur nombre enregistré (toute autre information importante, si celle-ci est disponible)

.....
.....
.....
.....

Espèce/population(s) (veuillez indiquer la catégorie selon le Tableau 1 de l'AEWA, la liste rouge de l'UICN (le cas échéant), la taille et les tendances des populations selon le dernier Rapport sur l'état de conservation de l'AEWA ou toute autre source plus récente)

.....
.....
.....
.....

Points nécessitant une attention particulière :

Veuillez décrire en détail les points qui, de votre opinion, nécessitent une attention particulière (3 pages maximum)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces jointes :

Facultativement, vous pouvez joindre tout matériel de soutien, p. ex. des photos, documents, articles, etc.

¹ D'autres questions pourront se référer p. ex. à une législation inadéquate qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'Accord, à des pratiques inappropriées ayant une influence sur les oiseaux d'eau ou leurs habitats, ou à toute autre question constituant une non-conformité avec l'Accord.